

CHU de Caen : les banques ne veulent plus prêter

Le directeur, Angel Piquemal, a fait part hier aux salariés de l'hôpital de la situation financière très fragile. Il leur a assuré que les salaires seraient tout de même payés.

L'annonce aux syndicats

Le directeur du CHU de Caen, Angel Piquemal, a annoncé hier matin « que les banques refusaient de prêter la totalité des 80 millions d'euros de trésorerie, découvert nécessaire au fonctionnement du CHU (charges d'exploitation) », annonce la CFTC, un des syndicats du CHU de Caen. « Il a précisé qu'on pouvait peut-être espérer 20 millions d'euros de deux banques, mais pas plus. On n'en revient pas qu'elles refusent de prêter en disant que ça n'est pas à eux de pallier le manquement de l'État. »

Face à cette situation, la direction a pris la décision lundi de différer pour le moment « les paiements à certaines grosses entreprises fournisseurs du CHU. Le directeur nous a précisé que les petites entreprises, locales ou non, seront payées. Mais aussi que la décision avait été prise de cesser de payer les cotisations Ursaf, la taxe sur les salaires (charges patronales). » Quant aux salaires des employés du CHU ? « Il nous a assuré qu'ils seraient payés. » Pour le syndicat CFTC, « le CHU ne peut résorber le déficit structurel sans l'aide de l'État. On est arrivé au bout du bout. Le personnel l'a payé assez cher et continue de le payer avec des conditions de travail très difficiles. »

Le directeur s'adresse aux salariés

Dans une lettre adressée en milieu d'après-midi d'hier à tout le personnel du CHU, le directeur explique que la situation financière reste fragile et que les deux autorisations de



Le déficit annuel du CHU en 2011 s'élève à 9,2 millions d'euros, soit 2 % du budget annuel (44 millions d'euros).

découvert arriveront à échéance début octobre. « Malgré toutes nos démarches auprès des banques, leur renouvellement, même partiel, est pour le moment très incertain. » Mais que, d'autre part, le programme d'investissements prévu par le CHU sera réduit. Les banques ne répondant pas favorablement « aux demandes d'emprunt du CHU. [...] Et ce depuis janvier 2011. » Il ajoute que ces investissements « ne peuvent être stoppés en raison des besoins importants en équipements médicaux, informatiques et hôteliers ».

Un déficit important

À son arrivée, en 2009, Angel Piquemal avait trouvé une situation financière très difficile avec un déficit de 37,2 millions d'euros. Pour le réduire, 437 postes ont été supprimés en deux ans. Le CHU a vendu du patrimoine à hauteur de 4 millions d'euros. Les actes ont été mieux codifiés pour permettre d'améliorer les recettes. « Le CHU a systématiquement dépensé davantage que les recettes qu'il a perçues. Et c'est au prix d'une autorisation de découvert qu'il a pu faire face à ses charges courantes », a

précisé le directeur du CHU.

Il conclut en expliquant que « des discussions sont actuellement en cours avec l'Agence régionale de santé, le ministère de la Santé et les établissements bancaires afin de trouver une issue à cette crise ». Face à cette situation préoccupante, la question de la poursuite du désamiantage de la tour et des travaux pour la sécurité incendie se pose.

Nathalie TRAVADON.